



CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DE LA FRANCOPHONIE



Femmes et Jeunes
en Francophonie :
Vecteurs de Paix, Acteurs
de Développement

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2015

LES 43 ETATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES



Le contexte d'élaboration de la programmation quadriennale 2015-2018 a été déterminé par les enseignements tirés des évaluations des différents plans d'actions déroulés antérieurement et l'alignement sur le référentiel stratégique de la Francophonie adopté par le 15^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements (novembre 2014) de la Francophonie.

Partant de ces fondements, la 35^{ème} session ministérielle, tenue à Kinshasa (RDC), a fixé, comme objectif global, de contribuer au développement économique et social des Etats et gouvernements membres, à la promotion des valeurs de la Francophonie et du Français grâce aux secteurs de la jeunesse et des sports.

Cette vision à l'horizon 2018 a été assise sur trois objectifs stratégiques :

- promouvoir la gouvernance, développer la formation des cadres et renforcer l'égalité Femme/Homme dans les secteurs jeunesse et sports ;
- renforcer la contribution du secteur jeunesse au développement des Etats et gouvernements membres ;
- développer une pratique sportive inclusive, favorable à la promotion de la langue française, de la paix, de la solidarité et de la santé de la population.

Tel qu'il apparaît du tableau sur l'évolution des financements des programmations au titre des quatre dernières années (en dessous), la programmation quadriennale 2015-2018 a démarré dans un contexte marqué par une réduction des ressources financières pendant que la pression s'accroît sur l'environnement économique et social des jeunes et des sportifs francophones.

De ce fait, l'exécution de la programmation 2015 s'est déroulée sous le prisme du resserrement des interventions, du recentrage sur les deux cœurs de métiers (jeunesse et sport) et de l'ouverture au partenariat, admis comme une modalité innovante de mise en œuvre et de financement.

Outre la consolidation des programmes directs aux jeunes (PPEJ et FFPO), les actions ont porté sur la promotion de la Coopération francophone et sur le renforcement des capacités nationales en matière de gouvernance, de pédagogie et de suivi.

A cet effet, la programmation quadriennale 2015-2018 de la CONFEJES a retenu trois (3) programmes : Programme 1/ Appui à la Gouvernance et Actions stratégiques, Programme 2/ Jeunesse et Programme 3/ EPS-Sport.

La programmation 2015 a vu son budget diminuer d'un tiers passant ainsi de 937 810 797 FCFA en 2014

à 623 792 373 FCFA, rendant ainsi l'exécution des actions difficile.

Le tableau ci-après renseigne sur l'évolution des financements des programmations (en FCFA) au titre des quatre (04) dernières années :

Année	Coût global de la programmation	Financement annuel (contribution des Etats et gouvernements)	Autres sources de financement
2015	623 792 373	570 926 589	52 865 784
2014	937 810 797	825 948 080	111 862 717
2015	1 027 667 010	945 000 000	82 667 010
2012	1 141 000 000	1 068 080 853	72 919 147

L'avènement de la Cellule nationale CONFEJES, cadre d'harmonisation des interventions au niveau national, devrait générer des dynamiques plus fortes dans le portage global de la coopération entre la CONFEJES et ses membres.

C'est donc le lieu de remercier encore et vivement tous les Etats et gouvernements membres qui participent aux actions développées, et particulièrement les pays contributeurs, nos partenaires, nos commissaires aux comptes, les correspondants nationaux, les coordonnateurs PPEJ, les coordonnateurs APEJ, les directeurs d'instituts, les délégués du GTCF, les consultants ainsi que toute l'équipe CONFEJES pour l'aide précieuse qui nous a été apportée et sans laquelle il nous aurait été difficile d'atteindre les résultats recherchés.

I- Politique générale et fonctionnement du Secrétariat Général

A. Actions politiques et diplomatiques

Événement marquant de l'année 2015

Forum de la Langue Française à Liège



La CONFEJES a participé, du 17 au 24 juillet à Liège, en Belgique, à la 2^{ème} édition du Forum Mondial de la Langue Française. Le Secrétaire général, le Directeur Adjoint des Programmes Jeunesse et 4 jeunes promoteurs y étaient présents. Il s'agit de : Ali Thérèse OROU du Bénin, Issoufa Samabi ABADOU du Niger, Djaomaliza Innocente de Madagascar et Diamilatou DIENG du Sénégal. Les jeunes promoteurs ont participé aux rencontres FRANCOLLIA, réservées aux échanges entre les jeunes porteurs de projets et des entrepreneurs ou des personnes intéressées par les domaines.

Les réunions de la Francophonie

La CONFEJES était présente aux réunions suivantes :

- le 15^{ème} Sommet de la Francophonie ;
- les sessions du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) ;
- la session de la Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF) ;



- la session ministérielle de la CJSOI (Ile de la Réunion) ;
- l'Assemblée générale des élus locaux francophones (Tunis) ;
- la célébration de la Quinzaine de la Francophonie 2015 avec l'organisation, par la CONFEJES et la CONFEMEN, le mardi 7 avril 2015, au Salon d'honneur du stade Léopold Sédar Senghor de Dakar, d'un **hommage à Monsieur Lamine DIACK**, leader francophone du mouvement sportif international et Ministre fondateur des deux institutions.

Activités du Président en exercice

Participation aux Réunions de haut niveau (Nations Unies)

Au plan de ses actions diplomatiques et politiques, Monsieur le Président en exercice, s'inscrivant dans la mise en œuvre de la décision C35-17 et dans la mobilisation pour le rayonnement des valeurs de la francophonie, a réuni ses pairs, le 28 mai 2015, au Bureau de la Francophonie auprès de l'ONU pour le partage des conclusions d'un *Rapport sur la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse dans l'espace francophone*.

Ce rapport, résultant d'une initiative conjointe CONFEJES et DEJ/OIF, a servi de cadre de concertation préparatoire des Ministres francophones de la Jeunesse en vue de leur participation à ;

- la réunion de haut niveau organisée par l'ONU, le 29 mai 2015 à New York, marquant les 20 ans de mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse ;
- la session de haut niveau, le 1^{er} juin 2015 au siège de l'ONU, sur le dividende démographique et l'emploi des jeunes.

Audience avec Madame la Secrétaire générale de la Francophonie

Le Président en exercice a été reçu en audience par Madame la Secrétaire générale de la Francophonie à Paris. Les entretiens très riches ont porté notamment sur les perspectives d'autonomisation des jeunes et sur le rôle dévolu au sport et à l'éducation dans l'agenda de développement international Post 2015.

Concertation des Ministres francophones des Sports de l'Afrique

Les Ministres des Sports ont tenu, à Brazzaville (CONGO), sous l'égide du Président en exercice, une concertation francophone en prélude aux Jeux Afri-

cains et à la réunion du Comité technique spécialisé Jeunesse, Culture et Sport de l'Union Africaine. A l'agenda de cette concertation figuraient, notamment, les relations entre l'Etat et les Fédérations sportives, l'éthique en sport et le portage des Jeux Africains.



Forum Africain de la jeunesse sur le développement et la paix durables

A l'invitation de Madame le Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République Islamique de Mauritanie, le Président en exercice a conduit une délégation de la CONFEJES au Forum Africain de la Jeunesse sur le Développement et la Paix durables à Nouakchott, du 20 au 22 juillet 2015.

Les visites de personnalités au siège de la CONFEJES

Le Secrétaire général a eu la visite des personnalités ci-après :

Chef du SCAC de l'Ambassade de France

Dans le cadre du partenariat entre l'Ambassade de France et la CONFEJES, le Secrétaire général de la CONFEJES a reçu, le 29 octobre 2015, M. Olivier BOASSON, nouveau chef du SCAC de l'Ambassade de France au Sénégal.

En effet, Olivier Boasson est le nouveau chef du Service de coopération et d'action culturelle ainsi que le Directeur de l'Institut français du Sénégal. Ce dernier a souhaité, dans le cadre de sa prise de fonction, initier cette visite de courtoisie au sein des locaux de la CONFEJES, pour instaurer et poursuivre une bonne dynamique de coopération entre les deux institutions, dont les objectifs majeurs sont, entre autres, la promotion de la langue française au sein des espaces francophones qui leur sont attribués.

Les activités du Secrétaire général Président en exercice de la CONFEJES

Du 15 au 20 janvier 2015, le Secrétaire général de la CONFEJES et le Directeur Administratif et Financier adjoint de la CONFEJES ont effectué une **mission en République Démocratique du Congo dans le cadre de la préparation de la 35ème session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie**. A ce titre, la mission a bénéficié de toute l'attention des autorités Congolaises. Par ailleurs, la mission a rencontré le Ministre de la Culture, ancien Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, le Délégué général à la Francophonie et la Représentante Personnelle du Chef de l'Etat auprès de la Francophonie en vue du développement d'une synergie d'actions autour de cet événement majeur. Ces hautes personnalités ont exprimé un vif intérêt pour la tenue de la Conférence en RDC et ont promis d'apporter leurs appuis pour la réussite des travaux.

En marge des travaux préparatoires de la Conférence, le Secrétaire Général de la CONFEJES a procédé à la **signature du protocole d'accord relatif au financement des projets des jeunes dans le cadre du PPEJ** et à la remise des chèques aux jeunes entrepreneurs sélectionnés par le Comité Technique de Sélection et d'Orientation (CTSO) du PPEJ.

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie



Le jeudi 2 avril 2015, le Secrétaire général de la CONFEJES, Monsieur ALI HAROUNA Bouramah a été reçu en audience par **Madame Michaele JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie**.

En marge de l'audience avec la Secrétaire générale de la Francophonie, le Secrétaire général de la CONFEJES a réalisé un certain nombre de rencontres notamment avec :

- Madame Sheraz GASRI, Conseillère diplomatique du

Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République Française;

- Monsieur Mabilia MA-UMBA, Directeur de l'Education et de la Jeunesse de l'OIF et Dr Sériba Mahaman LAWAN, Directeur des Jeux de la Francophonie ;
- Madame Jocelyne SEGUIN, experte française animant les actions CONFEJES sur les conduites addictives.

Par ailleurs, une séance de travail et d'échanges préparatoires à l'élaboration d'un accord de collaboration général et des protocoles spécifiques portant sur des actions conjointes a réuni, dans les locaux de l'OIF, le Secrétaire général de la CONFEJES et des cadres des différentes Directions de l'OIF dont :

- Le Directeur de l'Education et la Jeunesse (DEJ) et ses collaborateurs ;
- Le Directeur du Comité International de la Francophonie et ses collaborateurs ;
- Une représentante de la Direction de la Stratégie Economique ;
- Un représentant de la Direction de la Stratégie Numérique ;
- Un représentant de la Direction de la Planification et de l'Evaluation ;
- Deux représentantes de la Direction de la Formation Professionnelle et technique ;
- Des volontaires et assistante de la DEJ.

Premiers Ministres du Cameroun, Burkina Faso et Niger



En marge de la tenue des activités du mois d'octobre pour la Programmation quadriennale 2015-2018 dans plusieurs pays membres : Burkina Faso, Cameroun et Niger, **le Secrétaire général de la CONFEJES a été reçu en audience par les Premiers Ministres, Chefs de Gouvernement et les Ministres des Sports et de la Jeunesse de ces pays.**

Ces rencontres portaient essentiellement sur le fonctionnement de l'institution, le bilan et la mise en œuvre des décisions de la dernière Conférence ministérielle, de même que le soutien des autorités dans la mise en œuvre des programmes. Parallèlement, des séances d'information et d'échanges avec les membres des cellules nationales des équipes CONFEJES desdits pays ont été à l'ordre du jour. Un autre point marquant de ces journées a été les visites du Secrétaire général au sein des Instituts Nationaux de Formation des Cadres de Jeunesse et des Sports de ces pays.

Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur du Sénégal

Le mardi 5 mai 2015, le Secrétaire général de la CONFEJES, Monsieur ALI HAROUNA Bouramah, a été reçu en audience par Son Excellence M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur du Sénégal.

Le Secrétaire général a insisté sur le dossier concernant les locaux de la CONFEJES. Il n'a pas manqué de rappeler les différentes étapes du processus de demande de mise à disposition de nouveaux locaux pouvant abriter tout le personnel. A cette occasion, Son Excellence M. le Ministre, a réitéré sa volonté de voir clos le dossier sur les locaux de la CONFEJES. A cet effet, il s'est engagé à ne ménager aucun effort pour la mise à disposition dans les plus brefs délais de nouveaux locaux.

Ministre en charge de la Jeunesse du Burundi

La cérémonie de remise des chèques tenue au Burundi, le vendredi 23 janvier 2015, a été précédée par une audience du Ministre avec le Secrétaire général de la CONFEJES, élargie aux membres de son Cabinet ainsi qu'une séance de travail entre le Secrétaire général de la CONFEJES et les membres de l'équipe nationale CONFEJES composée du Correspondant national de la CONFEJES, du Coordonnateur national du PPEJ, de la Déléguée nationale du GTCF, du Directeur général de l'Institut national des Sports ainsi que des cadres concernés par les dossiers de la CONFEJES.

Cette rencontre technique restreinte a été marquée par des échanges riches qui ont permis d'harmoniser les points de vue sur diverses questions liées à la participation du pays aux différents programmes de l'organisation.

Madame la Directrice du CNEPS de Thiès (Sénégal)

Sur la base d'une convention avec l'Université de Thiès, **le Centre National d'Education Populaire et**

Sportive (CNEPS) de Thiès vient d'élargir son offre pédagogique avec la **mise en place d'une licence professionnelle (L3) en Sciences et Technique des**



Activités Physiques et Sportives (STAPS).

En sa qualité de membre du Réseau des Directeurs d'Instituts publics francophones de formation des cadres de jeunesse, de sport et de loisir, Madame la Directrice du CNEPS, entourée de ses principaux collaborateurs, a présenté le 17 février 2015 au siège de la CONFEJES, les principales articulations du projet et les grandes conclusions de cette journée, lors d'une séance de travail à laquelle était représentée le Ministère des Sports du Sénégal.

Appréciant la portée de cette innovation qui contribue au développement des ressources humaines dans les secteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs, le Secrétaire général de la CONFEJES a félicité la Directrice et ses collaborateurs et pris l'engagement d'apporter son soutien dans la diffusion de l'information au sein de l'espace francophone.

40^{ème} anniversaire de la CEDEAO

Dans le cadre de la **célébration du 40^{ème} anniversaire de la CEDEAO** à Dakar (Sénégal), le Ministère de l'Intégration Africaine, du NEPAD et de la Bonne Gouvernance du Sénégal a initié un programme qui s'est déroulé du lundi 4 au samedi 9 mai 2015.

A cet effet, outre un appui matériel, le Secrétariat général de la CONFEJES a apporté une contribution technique à travers **l'animation d'une conférence débat sur « la problématique de l'emploi des jeunes et des femmes : quelles réponses dans le contexte de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ? »**.

26^{ème} Congrès de la CAA

Du 1er au 3 mars 2015, le Secrétaire général de la CONFEJES, M. Ali Harouna Bouramah, a participé, à Addis-Abeba (Ethiopie), au **26^{ème} Congrès ordinaire**

de la Confédération Africaine d'Athlétisme (CAA), sur invitation du Président, M. Hamad Kalkaba MALBOUM.

En marge de ce Congrès, s'est tenue une **cérémonie officielle d'hommage à M. Lamine DIACK, Président de la Fédération Internationale d'Athlétisme (IAAF)**, en présence du Premier Ministre de la République d'Ethiopie, ainsi que **les 12^{èmes} Championnats d'Afrique Juniors**, du 5 au 8 mars 2015 à Addis Abeba.

Durant son séjour à Addis-Abeba, le Secrétaire général de la CONFEJES a eu des rencontres avec le Président de l'IAAF, M. Lamine DIACK ainsi que plusieurs représentants de Centres internationaux et de Fédérations d'athlétisme.

Il a aussi mis son séjour à profit pour initier des rencontres avec des Commissaires et Services de l'Union Africaine dont celui des Affaires Sociales et celui des Ressources Humaines, de la Formation Professionnelle et de la Technologie, qui s'occupent respectivement des questions de Sports et de Jeunesse Africaine.



B. Développement de partenariats

Conventions conclues

- **Relance de l'éducation physique et sportive à l'école** dans le cadre de la convention tripartite entre la **CONFEJES**, la **CONFEMEN** et l'**IAAF**.
- **Groupe Sup De Co** sur la formation des cadres sportifs de l'espace francophone en Management du Sport. Le Secrétariat général a participé à la première édition des Rendez-vous du Sport et signé une convention de partenariat sur la formation des cadres sportifs avec le groupe Sup De Co Dakar ayant en charge le Programme MBA en Management du Sport de l'ESG Paris. Cette convention permettra aux EGM de la CONFEJES de bénéficier d'une réduction de 20% sur les frais de scolarité et

à la CONFEJES de mieux suivre la formation des cadres du domaine du sport tant dans le secteur public que privé.

- **ONG WAGYN (West African Global Youth Network)** qui est le réseau mondial des jeunes de lutte contre la drogue et le VIH-SIDA en Afrique de l'Ouest. La CONFEJES et WAGYN, considérant la nécessité de lutter conjointement contre les méfaits et menaces directs de la drogue sur l'humanité, particulièrement juvénile, coopéreront étroitement pour développer toutes formes d'activités de promotion, d'insertion socioprofessionnelle ou de diffusion des politiques et programmes de jeunesse définis et mis en œuvre par les Etats et gouvernements membres grâce à différents outils ou moyens retenus d'accord parties.
- **Université Léopold Sédar Senghor d'Alexandrie (Egypte)**

La convention signée porte sur :

- le renforcement des capacités des formateurs du PPEJ ;
- la mise en place d'une plateforme de ressources numériques pédagogiques pour l'accompagnement de l'entrepreneuriat des jeunes.

Partenariats en négociation

Parmi les projets de partenariats en cours de négociation, on peut citer :

- la CEDEAO,
- l'OIF,
- France Volontaires,
- CEGEPS (Québec)/ISEP (Sénégal)
- Association francophone de Badminton
- Confédération internationale Francophone Sport Adapté Culture

C. Publications du Secrétariat général

Comme chaque année, de nouvelles publications ont été réalisées en vue de renforcer la visibilité de notre institution et l'amélioration de l'efficacité de ses interventions auprès des Etats et gouvernements membres.

Programmation quadriennale 2015-2018

Arrimée sur le référentiel stratégique de la Francopho-

nie adopté par le 15^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements, la programmation quadriennale 2015-2018, assise sur les enseignements tirés de l'évaluation des programmations antérieures, décline la vision de l'organisation à l'horizon 2018.

Rapport d'activités 2015 du Secrétaire général

Conformément à l'article 11 des statuts de la CONFEJES, le rapport annuel d'activités qui sera présenté à la 12^{ème} réunion du Bureau en 2016 à Bamako au Mali, passe en revue les réalisations et les performances ainsi que les leçons apprises de la mise en œuvre de la programmation 2015.

Vade me cum de la Cellule nationale CONFEJES

Répertoire des ressources pédagogiques et programmatiques et cadre méthodologique de mise en route de la Cellule nationale CONFEJES.

Guide pour élaborer et mettre en œuvre un programme national de volontariat jeunesse

Son élaboration est issue d'un processus d'échanges de pratiques entre les pays disposant d'un Programme National de Volontariat jeunesse appuyé par des organisations de volontariat. Il fournit aux décideurs et organismes de gestion du volontariat, des repères méthodologiques et pratiques, des conseils et attire leur attention sur quelques points de vigilance.

Guide de l'Animateur Polyvalent

Le Guide permet de capitaliser les expériences successives de Kintélé (Congo Brazzaville) et de Bujumbura (Burundi) en 2008, d'Haïti en 2009, de Bétou (République Démocratique du Congo) en 2010, de Labé en Guinée et de Kigali (Rwanda) en 2011, d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2012, de Bamako au Mali en 2013 et de Ziguinchor (Sénégal) en 2014. Il constitue un outil pédagogique, nécessaire à la formation d'animateurs polyvalents, capables de s'appuyer aussi bien sur les activités sportives que les jeux de sociétés et les jeux traditionnels, pour répondre aux besoins des jeunes, surtout ceux qui vivent des situations de crise sociale ou en sortie de crise :

- **Le Guide francophone pour la création d'une micro entreprise de jeune ;**
- **Le Manuel du formateur du PPEJ ;**
- **La brochure portant sur les conditions de mise en œuvre du PPEJ.**

L'élaboration de ces documents (dont l'édition est en cours), fait suite aux recommandations de la réunion du CTSO/PPEJ. A cet effet, un atelier de révision des

anciens documents du PPEJ et une session de validation ont été organisés à Dakar. Les trois documents permettront, d'une part, une harmonisation des outils de formation et, d'autre part, aux jeunes et aux formateurs des Etats et Gouvernements, de disposer d'outils fiables, d'une portée éducative, devant garantir le succès du PPEJ.

Guide pour l'égalité et l'équité de genre en JSL CONFEJES

Outil méthodologique pour la mobilisation des ressources féminines dans les activités de jeunesse, de sport et de loisir.

D. Renforcement des capacités des cadres et agents du Secrétariat général

Les actions ont été entreprises en vue de renforcer les capacités des cadres et agents du Secrétariat général qui constituent une préoccupation constante et contribuent, à la modernisation de la gestion de notre institution.

Retraite annuelle du personnel

Du mercredi 20 au vendredi 22 mai 2015, s'est tenue la traditionnelle retraite annuelle du personnel de la CONFEJES, à Dakar. La retraite, qui réunit l'ensemble du personnel du Secrétariat général, sans distinction, est un moment d'introspection, de diagnostic et d'analyse des enseignements tirés de l'exercice échu.

C'est ainsi que, dans un souci d'efficacité, l'édition de cette année a été précédée de consultations individuelles dans l'objectif de recenser les besoins, attentes et ambitions de chaque membre de l'équipe, notamment ceux du personnel de recrutement local.

Sur cette base, et tenant compte des contributions des différents services, un accord entre le Secrétaire Général et la déléguée du Personnel a permis de stabiliser un agenda comprenant notamment :



- Analyse du niveau d'exécution des décisions issues de la dernière retraite ;
- Revue du relevé des décisions de la 35^{ème} session ministérielle en vue d'identifier les facteurs humains pour faciliter la mise en œuvre ;
- Exercices interactifs autour des points jugés complexes du nouveau manuel des procédures administratives financières et comptables, adopté par la 35^{ème} Session ministérielle avec l'appui technique et pédagogique du Cabinet Grant Thornton ;
- Identification des modalités d'amélioration de l'Accord d'établissement et d'intégration de celui-ci dans les Statuts du personnel, avec l'appui technique et pédagogique de Monsieur Kéba DIALLO expert en Organisation et Management des RH pour appuyer, modérer et faciliter les échanges. Ces derniers ont notamment porté sur les questions d'avancement du personnel, les fiches de postes et le règlement intérieur.

A l'issue des travaux, le personnel a élu **Monsieur Jean Louis DIOUF**, reprographe, « Meilleur agent de l'année 2014 ».

Dans son mot de clôture, le Secrétaire général a salué la qualité de l'engagement de tous les membres et les a exhortés à renforcer l'esprit et la pratique d'équipe pour une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des mesures envisagées.

Séminaire sur les règles financières et comptables

Ce séminaire, qui a réuni le personnel de la CONFEJES le jeudi 18 juin 2015, a eu, entre autres objectifs de :

- Présenter les règles financières et comptables adoptées à Ndjaména en mars 2011 ;
- Faire une présentation de la fiche financière, du tableau récapitulatif des dépenses, du rapport financier et de l'arrêté portant création d'une caisse d'avance
- Examiner les outils facilitant l'élaboration de la fiche financière prévisionnelle.

E. Modernisation des outils de communication

Cette année 2015 a vu l'attribution à tous les agents du Secrétariat général d'un compte messagerie professionnelle et performante **confejes.org** ainsi que la

mise en ligne du nouveau site de la CONFEJES avec une nouvelle architecture et de nouvelles options.

La CONFEJES s'est également dotée de comptes dans les **réseaux sociaux (facebook et twitter)** qui sont aujourd'hui des outils incontournables qui permettent de communiquer beaucoup plus facilement avec le public cible.

F. Amélioration du système de gestion financière

Le système de gestion financière a connu la mise en œuvre de la décision N°3 relative aux recommandations des commissaires aux comptes notamment par :

- la mise à disposition des **cartes Visas prestiges** pour renforcer la sécurité des agents et réduire les transports de numéraires ;
- l'ouverture d'un registre des contrats pour un meilleur suivi des experts intervenant dans le cadre des actions de la CONFEJES ;
- la mise en œuvre de la recommandation relative au risque de la déchéance du droit aux services de la CONFEJES pour les pays non à jour de leurs cotisations.

G. Mouvements du personnel

Prise de fonction

Conformément à la décision n°21/CONFEJES /C35/2015, issue de la 35^{ème} Session ministérielle tenue à Kinshasa (République Démocratique du Congo) :

- En remplacement de Madame NDIAYE Fatou Gaye, dont le mandat a pris fin le 31 août 2015, M. Abdourahamane Gagny BAH, de nationalité guinéenne, a pris ses fonctions le 01 septembre 2015, en qualité de Directeur Administratif et Financier auprès du Secrétaire général de la CONFEJES pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une fois.
- Suite à l'appel à candidatures pour le poste de Directeur administratif et financier adjoint, trois dos-

siers de candidatures ont été enregistrés : Mauritanie (2) et Burkina Faso (1).

Fin de missions

Le mandat de **M. Christian MARTY** (France), Conseiller Technique Sport, a pris fin le 14 juin 2015.

Le mandat de **Madame NDIAYE Fatou Gaye** (Sénégal), Directrice Administrative et Financière, a pris fin le 31 août 2015.

Le mandat de **M. Ciré LO**, Conseiller Technique Jeunesse, prendra fin le 31 août 2016.

La mission des Volontaires Internationales de la Francophonie, **Mlle Patricia Etienne HINVI**, de nationalité béninoise, Assistante chargée de communication et **Sarah KOLBENSTETTER**, de nationalité française, Assistante chargée de gestion de projets, a pris fin en début décembre, après 1 an passé au Secrétariat général.

II - Etat d'exécution des décisions de la 35^{ème} Conférence Ministérielle

A. Suivi des principales décisions de la Conférence

N° décision	Libellé de la décision	Structure de mise en œuvre	Mesures à prendre	Observations
Décision n°01/CONFEJES/C35-2015 : La Conférence élit le bureau ainsi composé pour un mandat de deux ans	Président : R D Congo Premier Vice Président : - Haïti Deuxième Vice Président :- Niger Rapporteur : - Cameroun Membres : Canada-Québec, Canada Nouveau Brunswick, Fédération de Wallonie Bruxelles, France, Mali, Mauritanie, Maroc, Tunisie, Djibouti	SG	-Actualiser les contacts des Ministres et Secrétaires Généraux des départements JSL des pays et gouvernements membres. -Mettre en place un dispositif de communication.	Le groupe A est réduit à 4 membres en raison de l'absence de certains Etats et Gouvernements membres.
Décision n°02/CONFEJES/C35-2015 : Rapport d'activités	La Conférence adopte le rapport d'activités 2014 présenté par le Secrétaire général et apprécie la qualité du travail fourni au cours de cette année.	SP	Diffusion du rapport sur le site	
Décision n°03/CONFEJES/C35-2015 : Rapport des Commissaires aux comptes	La Conférence adopte le rapport des commissaires aux comptes et donne mandat au Secrétaire général de mettre en œuvre les recommandations suivantes, figurant dans le présent rapport : <ul style="list-style-type: none"> Afin de renforcer la sécurité des agents de la CONFEJES, réduire le montant des caisses d'avance en numéraire en systématisant le paiement par virement ou par chèque des subventions aux Etats et, dans la mesure du possible, des prestataires locaux importants (hôtels, centres d'accueil, etc.). Poursuivre l'amélioration de la gestion et du suivi des experts intervenant dans le cadre des actions de la CONFEJES en enregistrant l'ensemble des contrats les concernant dans un registre unique. Mettre en œuvre la décision n° 10 du 11^{ème} Bureau prévoyant que les pays devront être en règle de leurs cotisations statutaires avant la réunion annuelle du Comité technique de sélection et d'orientation du PPEJ et de leur contribution au PPEJ au cours de l'année de sélection. Mieux justifier les déboursés en numéraire en incluant dans les documents justificatifs, selon les cas, facture ou photocopie de documents d'identité. 	DAF DAF DPJ DAF, DPJ, DPEPS/SPORT	<ul style="list-style-type: none"> Consolider les acquis ; Finaliser avec les banques le système de paiements par cartes bancaires. <ul style="list-style-type: none"> Ouvrir le registre des contrats ; Procéder à l'enregistrement des contrats au départ des missions. Adresser une lettre circulaire aux pays rappelant que la décision N° 10 du 11 ^{ème} bureau est exécutoire pour compter du CTSO 2015. Ne valider que les dépenses justifiées par des pièces identifiant les bénéficiaires.	<ul style="list-style-type: none"> Lettre circulaire N°0162 du 24 mars 2015, en vue de la régularisation des cotisations statutaires et des contributions au PPEJ de l'année, avant le 15 juillet 2015 ; Lettre N°0198 du 1^{er} avril 2015, par laquelle le SG informe les pays bénéficiaires des fonds PPEJ 2012 et 2013, que les financements dégressifs sont disponibles ; Lettre N°0215 du 9 avril par laquelle le SG informe les pays concernés que les financements dégressifs qui ne seront pas dûment réclamés jusqu'en juillet 2015, seront annulés. Décisions effectivement appliquées (DPJ) et la DEPS
Décision n°04/CONFEJES/C35-2015 : Quitus au Secrétaire général	La Conférence donne quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014	SP	Diffusion sur le site	

<p>Décision n°05/CONFEJES/C35 -2015 : Rapport financier</p>	<p>La Conférence adopte le rapport financier présenté par le Secrétaire général.</p> <p>Elle constate le nombre encore important de pays en retard dans le versement de leur cotisation à la fin de chaque exercice, même s'il apparaît que certaines régularisations interviennent ultérieurement. Pour remédier à cette situation, qui pourrait compromettre la crédibilité de l'institution, elle charge le Secrétaire général, d'une part, de présenter un récapitulatif faisant apparaître les retards ponctuels et de courte durée et les retards chroniques ; d'autre part, de mener les négociations utiles avec cette dernière catégorie de pays en vue d'une contractualisation pour un apurement progressif de la dette et/ou un allègement éventuel de cette dette, tenant compte des difficultés particulières majeures ou des situations d'exception auxquelles ils sont confrontés, qu'il appartiendra au Secrétaire général d'apprécier.</p> <p>Le résultat de ces négociations devra être soumis au prochain Bureau pour validation.</p> <p>Elle rappelle, par ailleurs, la déchéance des droits aux services de la CONFEJES pour les pays qui ne respectent pas leurs engagements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Président en exercice; • SG; • DAF 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire les pays concernés ; • Envoyer des lettres de rappel ; • Négocier la contractualisation ou l'apurement selon les cas ; • Procéder à des prises de contacts directes <p>Lettre de rappel aux pays de la déchéance des droits aux services de la CONFEJES Pour non paiement des contributions statutaires et des contributions PPEJ.</p>	<p>Lettre N° 0378 du 15 juin 2015 ouvrant les négociations avec les Etats concernés</p> <p>Lettre N° 0378 du 15 juin 2015 rappelant les conditions de participation aux programmes</p>
<p>Décision n°06/CONFEJES/C35 -2015 : Contributions :</p>	<p>La Conférence rappelle les décisions déjà adoptées pour l'annonce par écrit au Secrétariat général des contributions volontaires. Les éventuels engagements formulés en séance seront désormais actés dans le relevé de décisions de la Conférence ou du Bureau ; le Secrétaire général devra faire figurer ces engagements oraux de manière différenciée dans les tableaux récapitulatifs des contributions volontaires.</p> <p>La Conférence mandate le SG pour proposer au prochain Bureau une stratégie de mobilisation de ressources additionnelles et pour proposer une revue à la hausse des cotisations statutaires des pays du Sud.</p>	<p>SG</p> <p>DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de rappel des engagements écrits relatifs aux contributions volontaires référant les dispositions des textes fondamentaux y afférentes. • Identification de potentiels partenaires ; • Envoi de lettres de motivation ; • Envoi de requête. 	<p>Lettre N°0183 du 27 mars 2015 relative à la confirmation, par écrit, des annonces de contributions volontaires.</p>
<p>Décision n°07/CONFEJES/C35 -2015 : Budget de fonctionnement :</p>	<p>La Conférence adopte le budget de fonctionnement 2015 du Secrétariat général, selon rectificatif opéré au cours de la réunion de la Commission administrative et financière, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent soixante huit millions neuf cent dix sept mille FCFA (268 917 000 FCFA).</p> <p>Elle prend acte du projet présenté par le Secrétaire général relatif au remplacement d'immobilisations amorties, chiffré à hauteur de 14 658 060 FCFA, qui pourrait faire l'objet de donations en nature, pour lesquelles des démarches ont déjà été engagées par le Secrétariat général.</p>	<p>DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production de la version corrigée du budget de fonctionnement ; • Suivi des lettres de rappel des cotisations. 	<p>Correction effectuée.</p>

Décision n°08/CONFEJES/C35-2015 : Manuel des procédures administratives financières et comptables	La Conférence adopte le contenu de ce manuel, élaboré après consultation des pays membres.	DAF	Procéder à la vulgarisation du manuel au niveau des utilisateurs avant sa mise en vigueur en saisissant l'opportunité offerte par la retraite annuelle du personnel.	Atelier de vulgarisation tenu en marge de la retraite annuelle du personnel 21 mai 2015
Décision n°9/CONFEJES/C35-2015 : Programmation quadriennale Décision n°10/CONFEJES/C35-2015 : Programmation 2015	La Conférence adopte la programmation quadriennale 2015-2018 présentée par le Secrétaire général. Elle souhaite toutefois introduire le principe d'une révision programmatique régulière fondée sur les résultats intermédiaires enregistrés, les moyens disponibles et l'évolution des principes de contractualisation. Elle donne mandat au Bureau pour modifier, le cas échéant, cette programmation selon le rapport de suivi et les propositions d'évolution présentés par le Secrétaire général. La Conférence adopte la programmation 2015 et félicite le Secrétaire général de sa présentation en 2 composantes (composante prioritaire ; composante conditionnée). Elle lui donne mandat de procéder aux adaptations nécessaires en fonction de l'enveloppe financière disponible et de mettre en œuvre les stratégies appropriées permettant de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation de la composante conditionnée.	DPJ DPEPS/Sport	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à une évaluation interne et produire un rapport de suivi ; • Intégrer la révision programmatique dans la partie suivi-évaluation ; • Préparer un modèle de fiche d'évaluation technique et financière. • Préparer une évaluation de l'exécution de la programmation pour le bureau. • Procéder à la priorisation des actions ; • Elaborer un modèle de requête de financement en fonction des bailleurs ; • Finaliser le plan de financement en fonction des financements et accords de partenariats annoncés et attendus ; • Arrêter la programmation 2015. 	-Le programme de gouvernance sectorielle a été mis en œuvre dans le but de renforcer les capacités d'intervention et d'harmoniser les outils et méthodes de suivi et d'évaluation des programmes
Décision n°11/CONFEJES/C35-2015 : Annonce des contributions au Fonds Commun	Les annonces de contribution suivantes ont été faites en séance et devront faire l'objet d'une confirmation écrite adressée au Secrétariat général : <ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso : 4 000 000 FCFA • Burundi : 1 000 000 FCFA • Canada-Québec : 105 000 dollars canadiens¹⁰, sous réserve de l'autorisation par le Conseil du Trésor du gouvernement du Québec • Djibouti : 10 000 000 FCFA • Fédération Wallonie-Bruxelles : 190 000 000 FCFA • Mali : 5 000 000 FCFA • Mauritanie : 6 000 000 FCFA • Seychelles : 5 000 000 FCFA • R. D. Congo : 5 000 000 FCFA 	DAF	Lettre de rappel aux pays pour confirmation des annonces.	Exécuté <ul style="list-style-type: none"> • lettre N°0183 du 27 mars 2015

<p>Décision n°13/CONFEJES/C35 -2015 : Formation des cadres</p>	<ul style="list-style-type: none"> 13-1 : La Conférence invite les Etats et gouvernements membres, particulièrement ceux du Sud, à renforcer leur appui au processus de modernisation de la gestion des instituts et d'universitarisation des programmes et demande au Secrétaire général de soutenir les innovations pédagogiques dans le cadre de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres. 	<p>SG CTJ CTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les décisions prises par les Ministres au sein du réseau des Directeurs d'instituts par l'entremise du Président en exercice ; Recenser les innovations pédagogiques et les projets de réforme appelant à un appui Préparer les TDR d'actions structurantes : Formation des Directeurs d'instituts en gestion universitaire et formation d'administrateurs de portail ; Préparer la réunion du CCPFC 	<p>-La CCPFC a enregistré le soutien aux innovations pédagogiques des instituts du Sénégal, du Mali, du Niger, Madagascar, de Maurice, des Seychelles, de Djibouti et des Comores ;</p> <p>-Les Directeurs des sports et les directeurs d'instituts publics de formation des cadres de 13 EGM ont pris l'engagement d'assurer un portage collectif de la problématique de la formation qualifiante de courte durée au sein de leurs cellules nationales respectives à l'issue d'une session de vulgarisation du répertoire des métiers connexes aux sports ;</p> <p>-La participation des cadres francophones à la Conférence afro-européenne sur l'Education Physique a permis la mise perspective de la création d'une Section Afrique de la Fédération Internationale de l'Education Physique, avec l'accord de toutes les parties prenantes ;</p> <p>-Les EGM du sud ont accru sensiblement leurs investissements dans de la formation des cadres en finançant des activités portant notamment sur l'alignement sur le système LMD</p> <p>- Les éléments constitutifs du plaidoyer pour la formation des cadres ont été identifiés par la CCPFC avec un engagement du Président du CTS (CAMES) et du Président du Réseau des Instituts à participer à sa finalisation.</p>
	<p>-13-2 : La Conférence, réaffirmant l'importance de la formation des cadres dans l'accompagnement des jeunes et des sportifs, donne mandat au Secrétaire général pour explorer, avec le gouvernement du Canada, les options qui pourraient permettre la relance d'une intervention en faveur de la formation des cadres dans une démarche partenariale.</p>	<p>SG CTJ CTS</p>	<p>-Finaliser le document de programmation sectorielle en matière de formation des cadres pour présentation aux partenaires canadiens et à l'AUF.</p> <p>-Identifier des partenaires qui pourraient intervenir dans le cadre de la formation des cadres.</p>	
<p>Décision n°14/CONFEJES/C35 -2015 : Participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse, de sport et de loisirs</p>	<p>La Conférence confère au « Groupe de travail pour la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport» (GTCF) le titre d'organe consultatif et approuve la composition actuelle de son bureau, sous réserve de la désignation d'une vice-coordonnatrice internationale. Elle invite les Etats et gouvernements membres à prendre en compte la problématique de l'égalité et de l'équité du genre comme axe structurant dans les politiques nationales de Jeunesse, Sport et Loisirs.</p>	<p>SG Point focal GTCF Coordonnatrice internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Ajouter le GTCF à la liste des organes consultatifs dans les textes fondamentaux ; -Communiquer les décisions prises par les Ministres au groupe par l'intermédiaire de la coordinatrice internationale ; -Lancer le processus de désignation de la vice-coordinatrice internationale ; -Editer le guide pédagogique -Organiser des sessions de renforcement des capacités des déléguées nationales 	<p>Pour renforcer l'égalité H/F dans les secteurs JSL et matérialiser la décision C35-14, le Bureau international GTCF s'est doté d'un outil d'évaluation de la prise en compte du genre dans les politiques et programmes ;</p> <p>Madame Clémentine WAPELWA(Cameroun) a été élue Vice-Coordinatrice Internationale du GTCF pour le reste du mandat en cours ;</p> <p>Le GTCF a adopté la nouvelle mouture de son cadre de référence et le Guide pour l'Egalité et l'Equité de Genre en JSL CONFEJES, comme document de groupe et comme support pour le renforcement des capacités de mobilisation des ressources féminines des Déléguées en 2016 ;</p> <p>Les modalités de contribution des déléguées nationales et des coordonnatrices de zone au rapport annuel de la Coordinatrice internationale ont été définies (canevas de rédaction et échéancier).</p>

			à partir du guide pédagogique pour l'égalité et l'équité de genre en JSL/CONFEJES.	A l'issue de la participation au programme de renforcement de la gouvernance, les Déléguées nationales ont pris l'engagement de positionner l'égalité Homme/Femme dans les plans d'action de la Cellule nationale CONFEJES et recommandé aux EGM la spécialisation en distinguant la déléguée jeunesse de la déléguée sport.
Décision n°15/CONFEJES/C35 -2015 : Jeux de la Francophonie	La Conférence donne mandat au Secrétaire général pour prendre toute mesure utile d'information et de sensibilisation des Etats et gouvernements membres à participer massivement aux 8èmes Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 21 au 30 juillet 2017. Elle invite également la CONFEJES et l'OIF à mettre en place un dispositif d'accompagnement des lauréats sportifs des Jeux de la Francophonie.	SG CTS DEPS	Adresser une lettre de motivation aux Etats et Gouvernements membres à participer aux Jeux ; Concevoir et valider un dispositif d'accompagnement à l'interne et le soumettre à l'OIF pour avis ; Proposer avec l'OIF un dispositif d'accompagnement des lauréats aux pays membres et aux partenaires.	Des lettres ont été envoyées à tous les Etats membres d'Afrique pour une participation massive aux jeux africains. Une proposition de convention pour l'accompagnement des lauréats a été envoyée au C I J F pour avis et cela est resté sans suite. Néanmoins le projet a été lancé et se poursuit normalement.
Décision n°16/CONFEJES/C35 -2015 : Jeux Africains	La Conférence appelle les Etats africains membres à se mobiliser pour assurer le succès des Jeux Africains organisés en pays francophone (Congo) du 4 au 19 septembre 2015	SG CTS DEPS	<ul style="list-style-type: none"> Adresser une lettre de motivation aux Etats et Gouvernements membres ; 	Exécuté(DEPS)
Décision n°17/CONFEJES/C35-2015 : Programme action mondial pour la Jeunesse	La conférence invite les Etats et Gouvernements membres à contribuer, à assurer une représentation francophone significative par leur présence à la « Réunion de haut niveau des ministres de la Jeunesse organisée par l'ONU à New York le 29 mai 2015 et faire établir préalablement un bilan des 20 années de mise en œuvre du programme d'action mondial pour la Jeunesse qui pourrait y être exposé. Les invitations seront transmises par la voie diplomatique (Représentations officielles auprès de l'ONU)	Président en exercice SG CTJ DJ	<ul style="list-style-type: none"> Adresser des lettres de motivation et de rappel aux Etats et Gouvernements membres ; Informar la SG de la Francophonie des actions envisagées par les ministres francophones de la jeunesse Organiser des concertations avec l'OIF Faire le bilan des 20 ans des actions de la CONFEJES et proposer des perspectives 	La DPJ, en collaboration avec le CTJ et le SG , a préparé les documents et le discours du Président en Exercice de la CONFEJES pour sa participation et celle du SG à la « Réunion de haut niveau des ministres de la Jeunesse organisée par l'ONU à New York le 29 mai 2015 pour marquer les 20 ans du PAMJ . Sur la base d'une étude menée conjointement avec l'OIF, un rapport sur la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse dans l'espace francophone, a servi de base à une concertation préparatoire des Ministres francophones aux activités initiées par l'ONU sur: <ul style="list-style-type: none"> la réunion de haut niveau sur PAMJ+20; la réunion sur le dividende démographique et l'emploi des jeunes ; Dans le contexte de la revue des OMD, les conclusions de ces différentes rencontres ont servi d'intrants dans la négociation internationale autour de l'agenda Post 2015 structuré autour des Objectifs de développement durable (ODD).
Décision n°18/CONFEJES/C35-2015 : Harmonisation des actions de la CONFEJES au	Dans le respect de la souveraineté de chaque Etat et gouvernement membre, la Conférence recommande la mise en place d'une cellule nationale en vue d'offrir aux acteurs et correspondants CONFEJES	SG CTJ CTS	<ul style="list-style-type: none"> Créer un vademecum de la cellule nationale CONFEJES en tenant compte, au besoin, du vade 	-Validation par 34 acteurs de 18 EGM d'un Vademecum de la cellule nationale CONFEJES répertoriant les ressources pédagogiques et programmatiques et offrant un cadre de mise en route de la Cellule nationale CONFEJES (CNC) ;

<p>niveau national :</p>	<p>(correspondant national ; coordonateur PPEJ ; déléguée GTCF ; représentant secteur jeunesse et représentant secteur sport ; directeur d'institut) un cadre de concertation et d'harmonisation des interventions autour du correspondant national. Elle mandate le Secrétaire général pour apporter un soutien technique et didactique, en cas de besoin, à ceux des Etats et gouvernements membres qui le souhaiteraient dans le processus de mise en place et de démarrage de ce dispositif.</p>	<p>DEPS DPJ DAF</p>	<p>me cum du correspondant national ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffuser auprès des pays membres Appuyer les processus de mise en place de cellules nationales dans les pays suivant les recommandations de la 35^{ème} conférence. 	<p>-Sensibilisation des secrétaires permanents des CNC et des correspondants nationaux sur les enjeux et questions clés de la gouvernance et du suivi en vue d'une harmonisation des interventions entre le SG et le niveau national ;</p> <p>-Appui financier à 15 EGM, destiné à soutenir la reprographie du Vademecum à distribuer aux membres de la Cellule, l'installation de la Cellule nationale CONFEJES et la tenue de la première session.</p> <p>- Mise en place de 10 CNC : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Guinée, Madagascar, Maurice, Mauritanie, Niger et Tchad.</p>
<p>Décision n°19/CONFEJES/C3 5-2015 : Collaboration OIF-CONFEJES</p>	<p>La Conférence invite l'OIF et la CONFEJES à mettre en place les mécanismes appropriés pour la mise en œuvre des stratégies Jeunesse et Economique adoptées à Dakar par le 15^{ème} Sommet de la Francophonie.</p>	<p>SG CTJ CTS DEPS DPJ DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des stratégies de mise en œuvre Envisager une convention de partenariat avec l'OIF pour la mise en œuvre des stratégies Se concerter avec les opérateurs de la Francophonie pour établir des synergies 	<p>Les concertations d'un accord de partenariat cadre portant sur les emplois verts se poursuivent avec les différentes directions de l'OIF autour des projets de convention pour des actions conjointes durables. En attendant des activités ponctuelles sont menées conjointement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ avec l'OIF : <ul style="list-style-type: none"> le recensement des bonnes pratiques de mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse ; le lancement à Dakar de l'Institut Francophone de l'Education et de la Formation ; la promotion et le soutien des programmes de volontariat au sein Secrétaire général de la CONFEJES a adressé un message d'encouragement à la cohorte de VIF 2016 par vidéo-conférence; ✓ avec l'APF : <ul style="list-style-type: none"> participation au jury de sélection du Prix Senghor-Césaire de l'Assemblée Parlementaire Francophone. ✓ Avec l'AIMF : <ul style="list-style-type: none"> Participation à la cérémonie officielle de l'Assemblée générale des élus locaux francophones. ✓ Développement d'un chapitre consacré à la présentation de la Francophonie dans le Vademecum de la CNC
<p>Décision n°20/CONFEJES/C3 5-2015 : Nominations au Secrétariat général</p>	<p>La Conférence décide de nommer, à compter du 1^{er} septembre 2014: -Pour un 1er mandat de 2 ans renouvelable une fois : M. Ciré LO (Sénégal) au poste de Conseiller Technique Jeunesse; Pour un 1er mandat de 3 ans renouvelable une fois:</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Macodé NDIAYE (Sénégal), Directeur des programmes Jeunesse, M. Alexandre YOUGBARE (Burkina Faso), Directeur des programmes EPS/Sport, M. Modibo TRAORE (Mali), Directeur-adjoint des programmes Jeunesse, M. Thierry Guiro GNACHOUÉ (Côte d'Ivoire), Directeur-adjoint des programmes EPS/Sport, M. Abdourahmane Gagny BAH (Guinée), Directeur-adjoint administratif et financier. 	<p>SP DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion sur le site ; Préparer les arrêtés de nomination sous la signature du Président en exercice. 	<p>Exécuté</p>

<p>Décision n°21/CONFJES/C 35-2015 : Nominat ion du Directeur Administratif et Financier</p>	<p>La Conférence donne mandat au Secrétaire général pour finaliser la procédure de recrutement du Directeur administratif et financier en organisant le test, relancer l'appel à candidatures au cas où le test est non concluant et, dans le cas contraire, procéder à un appel à candidatures pour le poste de Directeur-adjoint administratif et financier. Le Recrutement devra être finalisé avant le 31 août 2015.</p>	<p>SG DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer un jury en vue de l'évaluation du candidat ; • Convoquer ledit jury au plus tard le 31 mai 2015. 	<p>Exécuté</p> <p>Cf. lettre N° 0337 du 22/5/2015Président en exercice relative à l'admission au test de recrutement de Mr. BAH au poste de DAF et du lancement de l'appel à candidature pour le poste de DAF adjoint N° 0379 du 16 juin 2015 et de la lettre de rappel N° 0463 du 16 juin 2015 demandant une large diffusion de l'appel à candidature</p>
<p>Décision n°22/CONFJES/C 35-2015 : Indemnité des Conseillers Techniques</p>	<p>La Conférence décide d'attribuer une indemnité de fonction mensuelle de neuf cent mille FCFA (900 000 FCFA) aux Conseillers Techniques mis à disposition par un pays du Sud. S'agissant du Conseiller Jeunesse récemment nommé, la Conférence autorise le Secrétaire général à prélever les crédits nécessaires sur les revenus des placements 2014 pour la couverture de cette dépense, non prise en compte dans le projet de budget, à compter du 1^{er} avril 2015.</p>	<p>SG DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à l'aménagement budgétaire y afférent ; • Prendre l'arrêté y afférent • Intégrer cette modification dans les textes fondamentaux 	<p>Exécuté jusqu'en fin décembre 2015</p>
<p>Décision n°23/CONFJES/C 35-2015 : Révision du budget de fonctionnement</p>	<p>Prenant acte de la décision n°22 de la conférence octroyant une indemnité de fonction de neuf cent mille francs CFA (900 000 FCFA) aux conseillers techniques issus d'un pays du sud pour compter du premier avril 2015, le budget de fonctionnement initialement arrêté à la somme de deux cent soixante huit millions neuf cent dix sept mille francs CFA (268 917 000 FCFA) sera révisé et équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent soixante dix sept millions neuf cent dix sept mille francs CFA (277 017 000 FCFA).</p>	<p>DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser le poste budgétaire indemnités conseillers ; • Arrêter le budget de fonctionnement 2015. 	<p>Fait</p>
<p>Décision n°24/CONFJES/C 35-2015 : Statut des cadres du Secrétariat général</p>	<p>La Conférence attire l'attention des Etats et gouvernements membres mettant à la disposition du Secrétariat général des hauts fonctionnaires sur l'intérêt que présenterait pour eux l'attribution, pendant la durée de leur mandat, d'un statut leur permettant de bénéficier pleinement de l'accord de siège signé entre la CONFJES et le gouvernement du Sénégal et de faciliter leurs déplacements internationaux. Il est proposé que le Secrétaire général ait le statut d'ambassadeur, les conseillers techniques, les directeurs et Directeurs-adjoints aient le statut de conseiller diplomatique.</p>	<p>DAF</p>	<p>Adresser une lettre aux Etats et gouvernements membres suggérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'octroi de statuts diplomatiques audit personnel conformément aux dispositions de la décision N°24/CONFJES/C 35 • la délivrance de passeports diplomatiques pour le personnel cadre mis à la disposition de la CONFJES ; 	<p>Exécuté (lettre N°0310 du 12 mai 2015)</p> <p>Tous les EGM ayant des cadres au sein de l'équipe actuelle du Secrétariat général ont mis en œuvre cette recommandation</p>

Décision n°25/CONFEJES/C 35-2015 : Révision des textes fondamentaux	La Conférence donne mandat au Secrétaire général pour poursuivre la révision des textes fondamentaux et soumettre ses propositions au prochain Bureau.	SG Tout le personnel Pays membres	-Recenser les points d'actualisation -Elaborer un nouveau document avec les projets de modification -Ouvrir la réflexion à d'autres compétences extérieures le cas échéant -Envoyer aux pays membres pour observations -Soumettre le projet de document au 12 ^{ème} Bureau.	
Décision n°26/CONFEJES/C 35-2015 : Indemnité de risque au vagemestre	La Conférence décide d'accorder, à compter du 1 ^{er} janvier 2015, une indemnité de risque de cinquante mille FCFA (50 000) par mois au vagemestre pour la prise en compte des risques liés aux transferts de fonds et titres de paiement entre la CONFEJES et les différentes banques partenaires.	SG DAF	<ul style="list-style-type: none"> Prendre l'arrêté y afférent; Prendre en charge de la dépense pour compter du 1^{er} janvier 2015. 	Fait Arrêté N° 00041 du 21 avril 2015.
Décision n°27/CONFEJES/C 35-2015 : Adhésion de nouveaux pays :	La Conférence mandate le Secrétaire général pour prendre tous contacts utiles auprès des pays membres de l'OIF qui ne sont pas membres de la CONFEJES pour explorer les voies et moyens de nature à permettre leur adhésion à la CONFEJES.	Président en exercice SG	-Adresser des lettres de motivation aux pays concernés. -Assurer un suivi rapproché par voie diplomatique ou à travers des missions périodiques de la Francophonie.	-Vanuatu a bouclé la procédure de demande d'adhésion à la CONFEJES ; -Les Sherpas des Etats membres de l'OIF et non membres de la CONFEJES, sensibilisés sur cette orientation ministérielle, ont pris l'engagement de relayer l'information auprès de leurs gouvernements respectifs.
Décision n°28/CONFEJES/C 35-2015 : Accueil des prochaines sessions du Bureau et de la Conférence	La Conférence retient les pays suivants : <ul style="list-style-type: none"> 12^{ème} réunion du Bureau (2016) : Mali 36^{ème} Conférence ministérielle (2017) : Haïti 13^{ème} réunion du Bureau (2018) : Madagascar 	SG DAF SP	-Lettres de félicitations et de rappel aux pays concernés ; -Envoyer le cahier des charges ; -Suivre les dossiers et accompagnement des pays dans la préparation des instances ; -Diffuser sur le site la liste des prochains pays organisateurs.	
Décision n°29/CONFEJES/C 35-2015 : Locaux abritant le siège	Prenant note du compte rendu sur la question du déménagement du siège et des engagements pris par la République du Sénégal, de fournir des locaux fonctionnels dans les meilleurs délais, la Conférence invite le Secrétaire général à poursuivre les démarches auprès des autorités sénégalaises pour la mise à disposition d'un cadre pouvant abriter adéquatement l'ensemble des services du Secrétariat général.	Président en exercice SG DAF	-Adresser une lettre de remerciements et de relance pour ce nouvel engagement ; <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les négociations avec les autorités Sénégalaises. Visite du Président en exercice ; 	Par lettre n° 01615/PR/SG/AGPBE/DG/DE/DPI en date du 20 novembre 2015, le Gouvernement de la République du Sénégal a procédé à l'affectation d'un nouveau siège ayant la capacité d'abriter l'ensemble des services du Secrétariat général en un site unique. Une cérémonie d'inauguration sera organisée en fonction du calendrier du Président en exercice de la CONFEJES en présence de ses homologues sénégalais.

B. Tableau de suivi des recommandations des Commissaires aux comptes (Exercice 2014)

N° de la recommandation	Libellé de la décision	Structure de mise en œuvre	Mesures à prendre	Observations
1	Pour renforcer la sécurité des agents de la CONFEJES, réduire le montant des caisses d'avance en numéraire en systématisant le paiement par virement ou par chèque des subventions aux États et, dans la mesure du possible, des prestataires locaux importants (hôtels, centres d'accueil, etc.)	DAF	<ul style="list-style-type: none"> Consolider les acquis ; Finaliser avec les banques le système de paiements par cartes bancaires. 	Cartes visa prestige disponibles pour les Directeurs de Programmes
2	Poursuivre l'amélioration de la gestion et du suivi des experts intervenant dans le cadre des actions de la CONFEJES, en enregistrant l'ensemble des contrats les concernant dans un registre unique.		Ouvrir le registre des contrats et Procéder à l'enregistrement des contrats au départ des missions	Fait
3	Mettre en œuvre la décision n° 10 du 11 ^{ème} Bureau prévoyant que les pays devront être en règle de leurs cotisations statutaires avant la réunion annuelle du Comité technique de sélection et d'orientation du PPEJ et de leur contribution au PPEJ au cours de l'année de sélection.		Adresser une lettre-circulaire aux pays rappelant que la décision est exécutoire pour compter du CTSO 2015.	Fait / lettre N° 0183 du 27 mars 2015
Recommandations nouvelles pour 2015 :				
4	Afin de mieux justifier les déboursés en numéraire, il est requis d'inclure aux documents justificatifs, selon le cas, facture ou photocopie de document d'identité.	DAF, DPJ, DPEPS/SPRT	Ne valider que les dépenses justifiées par des pièces identifiant les bénéficiaires	Fait
5	Accorder le QUITUS à M. Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire général de la CONFEJES entrant, au titre de la gestion de la période du 1er janvier au 31 décembre 2014.	SP	Diffuser sur le site	

III - Bilans sectoriels de la Programmation

A. Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques

Le programme 1 de la programmation annuelle 2015-2018, portant **Appui à la gouvernance sectorielle et aux actions stratégiques**, a pour objectif stratégique de *développer la formation des cadres et à promouvoir la gouvernance et l'égalité Homme/Femme dans les secteurs Jeunesse, Sports, Loisirs, grâce au rayonnement de la CONFEJES au sein de la Francophonie et de ses partenaires.*

Au titre de l'année 2015, cette composante a été structurée de 19 actions, lesquelles peuvent s'articuler autour de quatre axes :

- la contribution au rayonnement des valeurs de la Francophonie à travers la coopération et la promotion de l'usage du français dans les tribunes internationales portant sur les problématiques de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
- la promotion de la bonne gouvernance dans le pilotage des politiques et programmes sectoriels par le renforcement des convergences autour des orientations de la programmation et l'optimisation des capacités nationales de mise en œuvre et de suivi à travers les Cellules nationales CONFEJES ;
- la poursuite du processus de rénovation des dispositifs nationaux de formation des cadres à travers la modernisation de la gestion des établissements, l'alignement sur le système LMD, le développement de la recherche et le renforcement de l'employabilité des diplômés, conformément aux orientations définies dans la Déclaration de Praia (Cap Vert 2006) ;
- le plaidoyer pour la participation féminine aux activités de jeunesse, de sport et de loisir en perspective d'un accès équitable des jeunes filles et des jeunes garçons aux opportunités de réalisations individuelles et collectives et de l'élimination de toutes les formes de discrimination basées sur le genre.

Cette dynamique assise sur un principe d'ouverture aux partenariats au sein et en dehors de la Francophonie, a été soutenue par la production d'outils pédagogiques et méthodologiques de référence pouvant servir de support à la mise en œuvre efficace des programmes..

Pour 2016, deuxième année de mise en œuvre de la programmation quadriennale 2015-2018, il s'agira, partant des principaux enseignements tirés de l'exercice échu, de consolider les acquis sur les quatre axes stratégiques à travers :

- la poursuite du resserrement consacré des interventions, tel que consacré par la 35^{ème} session ministérielle, par la combinaison d'actions complémentaires en activité d'envergure qui contribue à optimiser les ressources financières ;
- un soutien accru à la priorité conférée à la formation des cadres par certains Etats du Sud qui ont financé des initiatives nationales portant sur l'alignement sur le système LMD et apporté une contribution significative (transport international) au programme de Renforcement des Capacités Pédagogiques des Directeurs nationaux des Sports et des Directeurs d'instituts ;
- la poursuite du chantier de l'amélioration de la gouvernance sectorielle en vue de renforcer l'appropriation de la programmation et de soutenir la mise en route des Cellules nationales CONFEJES vers les enjeux de développement économique et social, visés par la programmation quadriennale.

La programmation annuelle mentionnera, avec force, la 12^{ème} Réunion du Bureau, la Conférence internationale sur l'Education Physique à l'école, le 16^{ème} Sommet de la Francophonie (Antananarivo, Madagascar) et les Jeux Olympiques de Rio.

Tableau synoptique des actions du Programme 1 – 2015

Activités	Lieu	Période	Nombre de participants			%F	Pays concernés
			H	F	Total		
Action 1: Mise en place de plateformes d'échange et de coordination des acteurs francophones intervenant sur des thématiques majeures des secteurs JSL	Ile de la Réunion	02 août					Pays membres de la CJSOI
Action 2 : Participation effective aux rencontres de l'Institutionnel francophone	Paris-Liège-Dakar-Erevan	Toute l'année					Etats et gouvernements membres
Action 4 : Sensibilisation des Etats membres pour une meilleure participation aux actions de la CONFEJES	Pays membres ayant accueilli des actions	Toute l'année					Etats et gouvernements membres
Action 5 : Appui à la mise en place de cellules nationales CONFEJES au niveau des pays membres regroupant le coordonnateur PPEJ, le correspondant national et le coordonnateur GTCF	Dakar (Sénégal)	02 au 07 novembre 2015	15	19	34	55%	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Rép. du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, RD Congo, Sénégal, Tchad, Tunisie (18). Outre RIM et Burundi, les pays soulignés ont mis en place leurs cellules nationales
Action 6 : Développement du partenariat CONFEJES/ CONFEMEN/ IAAF sur l'EPS à l'Ecole		Toute l'année					
Action 7 : Développement de partenariats avec les Fédérations internationales	Rabat (Maroc)	12-15 novembre	30	1	31	0,03%	Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Maroc, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Tunisie, Togo(13)
Action 8 : Développement de partenariats avec l'Association des Maires Francophones pour la territorialisation des politiques JSL	Tunis (Tunisie)	octobre					Etats et gouvernements membres
Action 10 : Elaboration d'un Plan de Développement Stratégique de la CONFEJES							
Action 11 : Définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication							
Action 12 : Mise en route du système de suivi-évaluation et le développement des capacités statistiques	Dakar (Sénégal)	02-07 novembre	15	19	34	55 %	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Rép. du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, RD Congo, Sénégal, Tchad, Tunisie
Action 13 : Sensibilisation et formation sur une bonne gouvernance des secteurs JSL	Dakar (Sénégal)	02-07 novembre	15	19	34	55 %	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maurice, Niger RD Congo, Sénégal, Tchad, Tunisie
Action 14 : Formation des acteurs et des décideurs JSL sur la transparence et la réédition des comptes	Dakar (Sénégal)	02-07 novembre	15	19	34	55 %	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maurice, Niger RD Congo, Sénégal, Tchad, Tunisie
Action 15 : Formation des cadres sectoriels JSL sur la Budgétisation axée sur les résultats	Dakar (Sénégal)	02-07 novembre	15	19	34	55 %	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maurice, Niger RD Congo, Sénégal, Tchad, Tunisie
Action 18 : Mise en réseau des instituts, formation à distance et développement de	Rabat (Maroc)	12-15 novembre	30	1	31	0,03 %	Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Maroc, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Tunisie,

Tableau synoptique des actions du Programme 1 – 2015

partenariats (Portail Francophone du Sport)							Togo(13) Les instituts des pays soulignés ont signé leur demande d'adhésion à la FIEP
Action 19 : Renforcement de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres (CCPFC) et valorisation de ses recommandations	Rabat (Maroc)	18-19 novembre	21		21	0	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Tunisie, (10)
Action 20 : Appui à l'universitarisation des programmes de formation	Pays bénéficiaires	Toute l'année					Madagascar, Mali, Niger, Sénégal(4)
Action 21 : Développement de la formation de courte durée	Rabat (Maroc)	16-17 novembre	30	1	31	0,03	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Maroc, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Tunisie, Togo
Action 28 : Organisation de la réunion consultative du GTCF	Dakar (Sénégal)	06-07 novembre		10	10	100	Membres bureau international
Action 31 : Renforcement des capacités des femmes en leadership et entrepreneuriat	Dakar (Sénégal)	02-05 novembre		10	10	100	Bénin, Cameroun (2), RD Congo, Haïti, Madagascar, Mali, Maurice, Sénégal (4), Tunisie

B. Programme 2 : Jeunesse



Gagnante du Concours International d'Excellence PPEJ 2015. Prix Bernadette Nicole Mapoke NDONGO

La programmation 2015 au compte du programme Jeunesse, correspondait à l'objectif stratégique n°2 : *Renforcer la contribution du secteur jeunesse au développement des Etats et Gouvernements membres*. Le programme comportait deux objectifs spécifiques :

- des dispositifs sont mis en place pour l'insertion professionnelle et économique des jeunes dans les États et gouvernements membres ;
- les associations et les Centres de Jeunes ont accru leurs capacités en matière de gestion des infrastructures, de prévention des comportements déviants et de promotion de la citoyenneté et de culture de la paix.

A travers les deux (2) objectifs, sept (7) actions ont été réalisées (2 pour le premier objectif et 5 pour le second), à travers 23 activités menées ou auxquelles a participé la CONFEJES à travers la DPJ. A cela il faudrait ajouter des actions non programmées et réalisées (9).

Trois (3) activités qui entraient dans le cadre de la mise en œuvre d'une des composantes conditionnées, ont été réalisées.

Aussi, il est à remarquer que des efforts ont été entrepris et permis de mener des actions à travers une combinaison bien réussie.

L'un des éléments forts de la programmation aura été l'application de la **Décision n°03/CONFEJES/C35-2015 de la 35^{ème} Conférence Ministérielle** : « Mettre en œuvre la décision n° 10 du 11^{ème} Bureau prévoyant que les pays devront être en règle de leurs cotisations statutaires avant la réunion annuelle du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du PPEJ et de leur contribution au PPEJ au cours de l'année de sélection ».

Le succès des actions réalisées est dû :

- à la volonté des principaux bailleurs d'accompagner la programmation ;
- à l'engagement des pays membres, à leur disponibilité à accueillir les différentes actions et à leurs contributions ;
- à la pertinence des actions ;
- à la combinaison de certaines actions ou activités.

Au regard de tout ce qui précède, la mise en œuvre du Programme Jeunesse a été une réussite, même si l'amertume se trouve dans le nombre de pays ayant contribué dans le cadre du PPEJ et donc ayant bénéficié des financements. Des analyses plus approfondies doivent amener à dégager des stratégies appropriées

afin d'amener une participation plus conséquente des pays du Sud au PPEJ.

Le Programme jeunesse a connu des difficultés dans sa mise en œuvre.

Elles se rapportent :

- au retard des bailleurs pour le financement de la programmation ;
- au suivi des projets PPEJ au niveau des pays ;
- au retard des paiements des contributions au PPEJ, ce qui a conduit à l'application de certaines décisions ;
- les retards dans les réponses aux correspondances du Secrétariat Général.

Cependant cette programmation nous a permis de tirer des enseignements pour 2016. Il s'agit :

- une plus grande visibilité de la CONFEJES à travers la combinaison de certaines actions ;
- la tenue effective de plusieurs actions qui n'auront pu être menées dans l'année, faute de temps ;
- un financement de la programmation à envisager à temps ;
- des initiatives d'anticipation sur la programmation des actions et de saisine des pays ;
- des lendemains meilleurs avec la tenue de la session sur la Gouvernance Sectorielle.

Tableau synoptique des actions du Programme 2 - 2015

ACTIONS	ACTIVITES	LIEU	PERIODE	PARTICIPANTS				PAYS
				H	F	%F	TT	
Actions n°2 : Renforcement des capacités de capitalisation et de communication des bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des politiques de jeunesse.	Atelier sur le renforcement des capacités de communication des bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des politiques de Jeunesse, Sport et Loisirs	Dakar (Sénégal)	6 - 7 novembre	13	5	28%	18	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Maurice, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Tunisie.
Actions n°4 : Formation, financement et suivi-évaluation des projets de jeunes présentés par les pays (PPEJ), entrepreneuriat social et solidaire.	Cérémonies de remise de chèques	Bujumbura (Burundi)	23 janvier	6	4	40%	10	Burundi
		Bamako (Mali)	17 février	1	2	67%	3	Mali
		Rabat (Maroc)	16 novembre	4	4	50%	8	Maroc
		Ouagadougou (Burkina Faso).	20 octobre	5	5	50%	10	
		Dakar (Sénégal)	21 décembre 2015	6	3	33%	9	
		Cotonou (Bénin)	18 décembre 2015					
		Antananarivo (Madagascar)	14 décembre	2	5	71%	7	Madagascar
		Antananarivo (Madagascar)	14 - 18 décembre	8	4	33%	12	Comores, Djibouti, Haïti, Madagascar et Maurice.
	Formations des jeunes, des formateurs et/ou encadreurs	Djibouti	24 - 28 mai	4	8	67%	12	Djibouti

Tableau synoptique des actions du Programme 2 – 2015

		Port-au-Prince	27 – 31 juillet	16	5	24%	21	Haïti
	Réunion du Comité International Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ)	Saly (Portudal) (Sénégal)	24 – 28 août	12	6	33%	18	Membres du CTSO Bénin, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Madagascar, Maroc, Sénégal, Tchad
	Atelier portant sur la révision du « guide pédagogique destiné aux jeunes et aux formateurs pour la création d'une micro entreprise »	Dakar	17 au 22 août	16	5	24%	21	Sénégal
	Session de validation des guides et manuel du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) et de formation des formateurs régionaux.	Dakar (Sénégal)	16 au 20 novembre	11	6	35%	17	Mali, Sénégal, Tchad, Burundi, Maroc, Tunisie, Madagascar et Seychelles, Université Senghor d'Alexandrie, ISEP de Thiès.
	Concours « Prix d'excellence Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO »	Kinshasa (RDC)	12 – 14 mars	3	3	50%	6	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Mauritanie, RDC et Tchad.
	Forum Mondial de la Langue française	Liège (Belgique)	20 – 24 juillet	2	2	50%	4	Bénin, Madagascar, Niger, Sénégal
Action n°8 : Formation de formateurs et responsables des centres de jeunes à la gestion des infrastructures de jeunesse.	Session de formation de formateurs en gestion des infrastructures de jeunesse, d'associations et de centres de jeunes en vue de la création de guichets uniques	N'djamena	12 – 17 janvier	12	8	40%	20	Cameroun, Gabon, République Démocratique du Congo et Tchad
		Friguiagbè-Kindia	14 – 18 septembre	13	7	35%	20	Guinée Conakry
Action n° 9 : Renforcement des capacités institutionnelles des CNJ dans les pays.	Atelier d'information, de sensibilisation et de formation sur le « Guide pour élaborer et mettre en œuvre un Programme National de Volontariat Jeunesse ».	Yaoundé (Cameroun)	12 – 14 octobre	20	11	35%	31	Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, République de Guinée, Niger, Sénégal, Tchad, représentants des CNI et de l'Union Panafricaine de la Jeunesse
Action n°11 : Renforcement des capacités des associations et CNJ dans l'identification, la détection et la prévention des comportements déviants.	Séminaire de formation de formateurs en prévention des conduites addictives	Port-au-Prince (Haïti)	27 – 31 juillet	16	5	24%	21	Haïti
		Moroni (Comores)	25 – 28 février	9	7	44%	16	Comores
Action n° 12 : Formation des formateurs en matière de lutte contre la violence et l'exclusion notamment dans les pays fragiles ou en sortie de crise.	Formation des animateurs polyvalents dans le cadre de l'action « Jeunesse – Sport – Paix et Citoyenneté ».	Ouagadougou (Burkina Faso)	23 – 27 novembre	19	16	46%	35	Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Burkina Faso
Action 13 : Appui à l'organisation d'événements de masse « jeunesse et loisir », de formation en entrepreneuriat et en animation d'activités à haute teneur de promotion de la paix.	Formation des jeunes à la fabrication de maillots, filets et ballons dans le cadre de l'action « Jeunesse – Sport – Paix et Citoyenneté ».	Ouagadougou (Burkina Faso)	23 – 27 novembre	16	4	20%	20	Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Burkina Faso
ACTION REALISEE DANS LE CADRE DE LA COMPOSANTE CONDITIONNEE								
Action n° 1 : Appui aux dispositifs nationaux en matière de mobilisation de ressources et de développement de financements alternatifs et innovants (Action conditionnée).	Appui à M. Etienne Tshishimbi, jeune promoteur du projet SEN_DEC_NUM ou Sensibilisation aux Déchets Numériques	Dakar (Sénégal)	13 novembre					Sénégal
	Appui à la tenue de la 8ème conférence Ouest Africaine de l'AIIESEC Sénégal (WACS)	Dakar (Sénégal)	13 octobre					Sénégal
	Appui à l'organisation de la session de formation en entrepreneuriat au profit des scouts du Sénégal	Centre Kizito de Popenguine. (Sénégal)	28 septembre – 03 octobre					Sénégal

ACTIONS NON PROGRAMMEES MAIS REALISEES OU AUXQUELLES LA CONFJES A PARTICIPE						
Semaine de la Francophonie	Cérémonie de remise de prix et récompenses aux lauréats des 10 mots organisés par la CONFEMEN.	Dakar (Sénégal)	17 avril			Sénégal
Quinzaine de la francophonie	Journée des Volontaires	Dakar (Sénégal)	26 mars			Sénégal
Cérémonie d'au revoir	Cérémonie d'au revoir au profit des Volontaires Internationales de la Francophonie	Dakar (Sénégal)	7 novembre			Sénégal
Célébration du 40ème anniversaire de la CEDEAO	Animation d'une conférence débat sur « la problématique de l'emploi des jeunes et des femmes : quelles réponses dans le contexte de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ? »	Dakar (Sénégal)	4 mai			Représentants des pays membres de la CEDEAO Sénégal
Mise en œuvre de la Stratégie Économique de la Francophonie, adoptée par le 15ème Sommet de Dakar	Participation à « l'atelier d'approbation de la Stratégie économique de la Francophonie » par le Réseau des Femmes Francophones pour l'Égalité Homme-Femmes (RFEHF) et la Plateforme Internationale des Jeunes Francophones (PIRJEJF)	Dakar (Sénégal)	3 octobre			Sénégal

C. Programme 3 : Sport



L'année 2015 a été marquée par deux faits majeurs.

- la finalisation des projets de programmation quadriennale (2015/2018) et annuelle (2015) ainsi que des notes y afférentes validées lors de la Session Ministérielle tenue les 13 et 14 Mars 2015 à Kinshasa.
- une baisse (30%) du budget du programme EPS/Sport par rapport au coût des actions retenues à la Conférence Ministérielle de Kinshasa mais aussi par rapport aux budgets des programmations antérieures.

Face à cette situation, le programme EPS/Sport a sélectionné 10 actions majeures sur les 26 retenues à la Conférence Ministérielle et a procédé à la révision des stratégies et des mécanismes de mise en œuvre afin d'atteindre les résultats précédemment escomptés.

Ainsi, sur les 10 actions retenues par le Secrétariat général de la CONFJES, 08 ont été entièrement réalisées et 02 ont connu des débuts de réalisation. Les raisons du non achèvement de ces deux actions s'articulent

autour l'absence de retour de certains partenaires et de l'insuffisance des ressources allouées à certaines actions.

Concernant les actions réalisées, il faut noter qu'elles se sont déroulées dans les quatre zones et ont permis d'avoir les résultats suivants :

- une augmentation du nombre des gestionnaires des Infrastructures sportives de qualité au sein de certains EGM (Exemple de RDC à travers la démultiplication de la formation en gestion des Infrastructures sportives) ;
- une augmentation du nombre des instituteurs et enseignants d'EPS formés au Kids Athletic's (260 enseignants formés et 348 enfants de 6 à 11 touchés) ;
- une augmentation du nombre de jeunes animateurs polyvalents formés et de jeunes fabricants de matériels sportifs formés (50 jeunes formés) ;
- 16 jeunes animateurs polyvalents pour prendre en charge les enfants vivant avec un handicap intellectuel et 15 enseignants des instituts de 7 pays formés pour introduire le module sur les activités physiques adaptées dans les filières de formation de ces instituts ;
- 10 enseignants des instituts formés pour introduire le module du programme Young Coach de la FIBA dans les filières de formation des enseignants d'EPS ;
- 15 cadres de 5 EGM formés en gestion des événements sportifs ;
- 45 directeurs de sports et d'Instituts formés pour l'élaboration de modules formation sur les métiers connexes et annexes au sport ;

- 111 jeunes talents ont bénéficié des APEJ et les deux premiers des bourses de 28 pensionnaires ont été honorés ;
- 94 athlètes ont participé au Camp d'entraînement organisé en prélude aux jeux Africains de Brazzaville ;
- 6 lauréats des Jeux de la Francophonie de Nice de 6 pays ont bénéficié d'un appui d'un million de francs CFA chacun.

Malgré ces résultats, le programme EPS/Sport a rencontré des difficultés financières et particulièrement pour honorer les engagements pris auprès des centres internationaux au profit des jeunes athlètes. Il s'agit notamment de:

- l'insuffisance de ressources financières allouées aux différentes actions ;
- deux trimestres des Bourses des jeunes athlètes impayés ;
- l'expulsion des boursiers CONFEJES au sein des CIEHN est envisagée par les responsables de ces centres ;
- la réduction du nombre de bénéficiaires des APEJ au sein des EGM ;

- l'absence de Clubs CONFEJES ;
- l'organisation d'un camp d'entraînement dans des conditions difficiles ;
- l'absence de retour de certains partenaires par rapport aux propositions de conventions.

Face à ces difficultés, le programme EPS/Sport soumet à votre validation quelques recommandations. Il s'agit de :

- augmenter la dotation des actions ;
- prendre totalement en charge les pensionnaires des centres ;
- mobiliser des ressources pour l'organisation des Clubs CONFEJES ;
- inciter les EGM à pérenniser les acquis au niveau des bourses, des Camps d'entraînement, des clubs CONFEJES et des APEJ ;
- poursuivre l'accompagnement à travers d'autres formes d'appui aux lauréats ;
- mettre en place un dispositif de suivi des lauréats bénéficiaires des appuis de la CONFEJES ;
- inciter les EGM à pérenniser les acquis ;
- associer les EGM et les fédérations nationales et internationales sportives à ce dispositif d'accompagnement.

Tableau synoptique des actions du Programme 3 2015

OBJECTIFS/ACTIONS	LIEU	PERIODE	PARTICIPANTS			%F	PAYS
			H	F	T		
Action 6 : Mise en œuvre de la convention avec la CONFEMEN et l'IAAF dans 20 pays (Action 63)	Niamey et Bamako	Du 28 au 30 Décembre 2015 et du 15 au 19 Janvier 2016	100 enfants de 6 à 11ans	32	62	51%	Niger, Mali
Action 8 : Appui à l'organisation de rencontres sportives de masse avec un volet de sensibilisation sur la santé, la paix, la protection de l'environnement, la citoyenneté et la solidarité dans 08 Etats (en situation de post conflit) (Action 65)	Ouagadougou (Burkina Faso)	Du 23 au 27 Novembre 2015	32 avec 500 enfants de 6 à 11 ans à l'activité de masse	18	50	36%	Burkina Faso, Sénégal, Mali, Cote d'Ivoire, Niger, Togo et Bénin
Action 12 : Appui à la démultiplication de la formation des formateurs à la gestion des infrastructures sportives dans 08 pays (Suite action 64)	Kinshasa (République Démocratique du Congo)	Du 23 au 27 Février 2016	15	15	30	50%	République Démocratique du Congo
Action 15 : Formation des encadreurs des structures de sport pour personnes vivant avec un handicap (Action 69)	Porto Novo (Bénin)	Du 14 au 18 Décembre 2015	13	2	15	13%	Bénin, Cameroun, Côte D'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Congo-Brazzaville
Action 17 : Appui à la formation d'animateurs polyvalents pour initier les enfants et les jeunes vivant avec un handicap à la pratique des APS	Dakar (Sénégal)	Du 03 au 04 Décembre 2015	12 avec 100 jeunes animateurs formés	4	16	25%	Sénégal
Action 21 : Formation des dirigeants sportifs à la professionnalisation du sport dans les 04 zones (Action 66)	Antananarivo (Madagascar)	Du 14 au 18 Décembre 2015	10	5	15	33%	Djibouti, Madagascar, Maurice, Seychelles et Comores

Action 22 : Appui à la formation des jeunes aux métiers connexes et annexes au sport dans les 04 zones	Rabat (Maroc)	Du 16 au 18 Novembre 2015	43	2	45	4%	Maroc, Benin, Togo, Burundi, Guinée Equatoriale, Sénégal, Niger, Burkina Faso, Mali, Madagascar, Cameroun
Action 23 : Formation d'entraîneurs nationaux permettant notamment de développer et/ou consolider les politiques de détection nationales dans les 04 zones (action 67)	Abidjan (Côte d'Ivoire)	Du 13 au 22 Août 2015	9	1	10	10%	Côte D'Ivoire, Sénégal, Mali et Burkina-Faso
Action 25 : Appui à la préparation et à l'émergence de l'élite sportive au plan national et international (Action 71, 72, 73, 74)	<i>Bourses CONFEJES:</i> CIAD (Sénégal); CIAM (Maurice); CRAL (Togo); Centre de Lutte de Thiès (Sénégal); Centre de Haut Niveau de Tennis de Casablanca (Maroc); Centre Régional de Haut Niveau de Tennis de Bujumbura (Burundi)	Du 02 janvier au 31 décembre 2015	13	15	28	53%	Madagascar, Maurice, Rwanda, RD Congo, Burundi, Cameroun, Tunisie, Maroc, Bénin, Burkina Faso, Togo, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire,
	<i>APEJ:</i> Niger, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée Conakry, Sénégal, Tunisie, Tchad, Madagascar, Maurice, Egypte, Cap-Vert	Du 02 janvier au 31 décembre 2015	52	59	111	53%	Niger, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée Conakry, Sénégal, Tunisie, Tchad, Madagascar, Maurice, Egypte, Cap-Vert
	<i>Camp d'entraînement:</i> Brazzaville (CONGO)	Du 28 Août au 12 septembre 2015	62	32	94	34%	Congo, la République Démocratique du Congo, Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Guinée, le Cameroun, le Tchad et le Mali
Action 26: Accompagnement des lauréats des jeux de la Francophonie	Tunisie, Djibouti, Tchad, Sénégal, Niger, Côte d'Ivoire	Du 28 Décembre 2015 au 27 Février 2016	4 Hommes /2 Femmes (33,33%)	2	6	33%	Tunisie, Djibouti, Tchad, Sénégal, Niger, Côte d'Ivoire



Mermoz Route de Ouakam / 1^{er} Étage du Bloc des Immeubles • BP 3314, Dakar, Sénégal
E-mail : secretariat.general@confejes.org – Site Internet : <http://www.confejes.org>